

# La Plume des Relais



L'automne grelotte

Voici l'automne

Vole vole, petite feuille  
Saute, saute, l'écureuil

Cachez-vous les hérissons !  
Où êtes-vous les champignons ?

Les grands arbres nus grelottent  
Ils tremblent de toutes leurs  
quenottes !

Pom, pom, pom  
Tombent les pommes

Pommes, pommes, pommes,  
Voici l'automne

Chantal Abraham



N° 52 - Automne 2022  
ISSN 2648-8787



Intercommunauté  
amie  
des enfants

unicef   
pour chaque enfant



# Le Relais Petite Enfance



Le RPE est un lieu de rencontres et d'échanges s'adressant aux assistants maternels et aux parents employeurs. Chaque usager peut y trouver un **accompagnement administratif et législatif** et les documents qui s'y rapportent. Le relais gère l'offre et la demande sur le territoire communautaire et même au-delà.

C'est également un lieu d'écoute, de médiation, de conseil, d'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels.

Des temps collectifs sont également proposés aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent.

## Le droit à la formation continue

Se former permet de consolider et enrichir ses connaissances, approfondir ses pratiques professionnelles et de développer de nouveaux savoir-faire.



### Ce qu'il faut savoir :

**La formation continue est un droit accessible à tous et est gratuite.**

Dès la première heure de travail vous bénéficiez de ce droit et avez accès à **58 heures de formation par an, entièrement financées dans le cadre du plan de formation.**

- La formation peut s'effectuer sur le temps de travail sans que le contrat de travail conclu avec les parents employeurs ne soit remis en cause.
- La formation peut aussi se dérouler en dehors du temps de travail. Lorsque tel est le cas, l'assistant ou l'assistante maternel perçoit une allocation en plus de son salaire habituel.

**Le coût de la formation est payé par un organisme spécifique** : Agefos-PME qui rembourse le parent facilitateur des salaires et/ou allocations de formation versés, une fois la formation terminée.

### Contacts : IPERIA l'institut

Pour s'informer sur les thèmes des formations proposées, obtenir le catalogue et connaître les modalités de départ en formation.

-  [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)
-  [formation@iperia.eu](mailto:formation@iperia.eu)
-  tél. 0 800 820 920

### IRCEM

Pour avoir accès à votre compte personnel de formation.

-  [www.ircem.com](http://www.ircem.com)
-  tél. 0 980 980 990

### LES RELAIS fixe et itinérant

Les animatrices recensent vos besoins et se chargent d'organiser les groupes. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

-  tél. 03 84 89 03 33

Élections des représentants à la commission consultative paritaire départementale (CCPD) des assistants maternels et des assistants familiaux.

Vous allez bientôt élire vos nouveaux représentants pour un mandat de 6 ans.

Ces élections ont lieu exclusivement par correspondance, au moyen du matériel de vote qui vous sera transmis par courrier par le Département.

Ouverture des votes le 23/11/2022 à 8h jusqu'au 09/12/2022 à 8h.

La CCPD est essentielle pour votre profession car elle est l'instance où vos représentants peuvent donner leur avis dans les procédures relatives à votre agrément : cette commission est en effet obligatoirement consultée avant toute décision de retrait, de restriction ou de non-renouvellement d'un agrément.

En cas de difficulté, nous pourrions vous accompagner dans cette démarche.

Merci de prendre rendez-vous au 03 84 89 03 33.



## Législation :

# Pajemploi : pensez à vous déclarer et à déclarer tout changement !



### Rappel :

L'agrément est délivré uniquement par le Conseil Départemental dont dépend l'assistant maternel, et **est valable pour une durée limitée de 5 ans** (pouvant aller jusqu'à 10 ans sous certaines conditions).

Au terme de cette période, le Conseil Départemental vous transmettra par mail un courrier accompagné du document CERFA utile à votre renouvellement.



**Pensez à bien communiquer votre adresse mail au service agrément de la PMI à VESOUL Mme MERCIER Rachelle : 03 84 95 72 85**

L'agrément détermine le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément, en fonction de plusieurs critères (taille du logement, nombre d'enfants mineurs déjà présents dans le foyer, etc.).

### Important !

**La transmission de votre agrément auprès de l'Urssaf service Pajemploi est indispensable** pour que l'employeur puisse :

- ⇒ Bénéficier du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG) et de la prise en charge des cotisations sociales ;
- ⇒ Avoir l'assurance que son salarié exerce bien en toute légalité
- ⇒ Vérifier (lors de l'embauche) que son salarié possède bien un agrément valide afin de créer le compte sur [www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr).





# Dossier : Accueillir un enfant différent

*« Un jeune enfant comprendra seulement plus tard les concepts autour de la différence et du handicap. De plus, chez les tout-petits cette différence se vit autrement, de façon naturelle par le jeu avec les autres enfants ou à travers les histoires contées.*

*Lire un récit autour de cette thématique, c'est planter une petite graine dans leur esprit qui va grandir et s'épanouir au fil des années, notamment au contact d'enfants ayant des besoins particuliers ».*

Tout professionnel de l'accueil à domicile de la petite enfance peut être amené à accueillir un enfant différent, que ce soit par choix ou par hasard.

Vous trouverez dans cet article, des outils pour vous aider à mettre en place des temps d'échange et de partage avec des enfants que vous accueillez. Les informations sont tirées de l'ouvrage « Les pros de la petite enfance » rédigé par Amélie Laurent et Raphaël George, publié le 15 avril 2021 et mis à jour le 13 janvier 2022.

## *Comment aborder la différence avec les enfants que vous accueillez ?*



### Aller à la rencontre de l'autre par la lecture

Lire des livres sur la différence, **c'est transmettre des valeurs de vivre ensemble, de diversité, de respect des singularités aux enfants accueillis.**

Les temps de lecture proposés sont des occasions d'évoquer ces thématiques en dépassant la peur de dire ou de mal dire à propos du handicap d'un tel ou de la maladie de tel autre.

Il appartient à la personne qui raconte l'histoire de tisser des liens entre le récit et les enfants présents. Ces liens permettront à chaque enfant de comprendre que la différence peut exister.

Le livre **sert à mettre des mots sur un sujet qui parfois peut sembler difficile.**



## ✓ Du livre à la création de supports de sensibilisation

Les jeunes enfants se construisent grâce aux jeux, aux découvertes sensorielles et surtout par leurs propres expérimentations. Si la lecture permet de construire un imaginaire, il peut aussi être intéressant pour les professionnels de décliner une histoire sous différents supports :

→ un **kamishibai**  
(ensemble d'images cartonnées défilant sur un support représentant un théâtre)

→ un **raconte tapis**  
(support tissu avec personnages ou animaux et décor)



L'intérêt de la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation est de **pouvoir impliquer davantage les professionnels et les enfants dans la réflexion sur les différences et le handicap**. Une fois ces supports créés, les enfants peuvent jouer seuls, avec leurs camarades ou avec les adultes présents. **Le sujet du handicap et de la différence est ainsi évoqué de manière simple et ludique**. Les enfants s'approprient les supports et les personnages et inventent à leur tour leurs propres histoires.



**Nouveau dispositif : PARH 70 - Pôle d'Appui et de Ressources Handicap, porté par la Ligue de l'enseignement (FOL70)**

Il assure une mission d'information et d'accompagnement des familles et des professionnels ayant ou accueillant un enfant différent. Service gratuit.

Mme MORENO-BOUVIER :  03 84 75 95 85 ou 06 82 07 35 98  
 [vmoreno-bouvier@fol70.org](mailto:vmoreno-bouvier@fol70.org)



**Jeudi 17 novembre à 19h45** à la Communauté de Communes du Pays de Lure (rue des Berniers) : Présentation du PARH et de ses missions par Mme Moreno Bouvier. Nous vous attendons nombreux. Merci de vous inscrire auprès des animatrices du RPE fixe et itinérant. 03 84 89 03 33 ou 06 48 66 94 33

## Quelques idées de lecture



- Alice sourit, Jeanne Willis et Tony Ross, Gallimard Jeunesse, 1999.
- Différents, et alors ? Tom Mclaughlin, Circonflexe, 2019.
- Edgar, Alan Mets, Association Benjamins Media, 2018, album illustré et livre en Braille et gros caractères + CD.
- Elmer, David McKee, L'école des loisirs, 1989.





# Le RPE itinérant : des ateliers plus près de vous !



La semaine du goût



Des ateliers de psychomotricité



# Zoom en images sur les activités proposées au RPE fixe



Raconte tapis à la bibliothèque.



Atelier de reconnaissance des goûts, en octobre dernier au RPE fixe.



Atelier peinture.



# La recette "Biscuits Sapin de Noël aux Smarties"

Et voici une nouvelle fournée de petits biscuits de Noël, spécialement pour les enfants, mais les grands gourmands apprécieront aussi !

Ce sont simplement des sapins décorés de smarties en guise de boules de Noël, vraiment très facile et rapide à faire, même avec les enfants !

## Préparation :

-  Mélanger la farine avec le sucre et la pincée de sel.
-  Incorporer le beurre coupé en petits dés en mélangeant du bout des doigts jusqu'à obtenir une pâte sableuse.
-  Ajouter l'œuf et l'extrait de vanille puis mélanger tout en formant une boule.
-  Étaler la pâte entre deux feuilles de papier cuisson puis réserver 1h au réfrigérateur.
-  Préchauffer le four à 180°C.
-  Découper les biscuits à l'aide d'un emporte-pièce en forme de sapin,
-  Placer les biscuits sur une plaque à pâtisserie recouverte de papier cuisson puis disposer les smarties en appuyant un peu pour bien adhérer aux biscuits.
-  Enfourner environ 12 minutes en surveillant en fin de cuisson, les biscuits doivent être légèrement dorés. Laisser refroidir sur une grille.

**Conservation :** Une semaine dans une boîte hermétique.

**Ingrédients:**  
Pour 6 personnes

- 250g de farine
- 100g de sucre en poudre
- une pincée de sel
- 120g de beurre mou
- 1 œuf
- 2 cuil. à café d'extrait de vanille liquide
- quelques smarties mini ou fruits confits



## Le spectacle de Noël pour petits et grands !

 **Lundi 19 décembre à 10h00**  
**à l'Espace Culturel de ROYE**  
*(impasse d'Épenotte 70200 Roye)*

 Au programme : Concert avec un large répertoire constitué d'histoires, de chansons, de musique, proposé par la *Compagnie Tralalère*.

Nous vous attendons nombreux !  
À l'issue de ce spectacle un goûter sera servi !  
*(chacun pourra y contribuer).*



# Les horaires et permanences



## Temps d'animation au RPE de Lure



Jeudi matin  
de 9h00 à 11h30

## RDV administratifs RPE de Lure



Lundi de 13h00 à 17h00  
Jeudi de 14h00 à 18h00  
Vendredi de 8h30 à 12h30

Sur rendez-vous uniquement : contactez  
nous au 03.84.89.03.33

## Temps d'animation au RPE itinérant



Mardi matin de 9h à 11h  
au centre périscolaire de Saint Germain  
Mardi de 14h00 à 16h00 (en période de vacances  
scolaires) au pôle éducatif de La Côte  
Jeudi matin de 9h00 à 11h00  
au pôle périscolaire d'Amblans

## RDV administratifs itinérants



Mardi en période scolaire de 13h00 à 16h00 à la  
Mairie de La Côte  
Jeudi de 13h00 à 16h00 à la Mairie de St Germain

## Fermeture des structures :

**Permanences administratives du RPE de Lure :**  
du 26 au 31 décembre 2022

**Temps d'éveil au RPE de Lure :** du 26 au 31 décembre 2022

**RPE itinérant :** du 26 au 31 décembre 2022



**La Communauté de Communes du Pays de Lure a le plaisir de vous offrir l'agenda des nounous.**

**Merci de nous contacter avant le 4 novembre par mail ou par téléphone si vous souhaitez l'acquérir.**

Communauté de Communes du  
**Pays de Lure**

## Relais Petite Enfance du Pays de Lure

📍 Espace Roland Genevois  
Avenue du Maréchal Juin  
70200 LURE  
☎ 03 84 89 03 33  
✉ rpe@pays-de-lure.fr

**RPE itinérant CCPL / CCME**  
(Communauté de Communes du Pays de Lure /  
Communauté de Communes des Mille Etangs)

☎ 06 48 66 94 33  
✉ rpe@pays-de-lure.fr

